



14ème législature

Question N° : 103514	De M. Jean-Luc Laurent (Socialiste, écologiste et républicain - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Industrie, numérique et innovation		Ministère attributaire > Numérique
Rubrique > postes	Tête d'analyse > La Poste	Analyse > qualité de services. maillage territorial. perspectives.
Question publiée au JO le : 21/03/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Luc Laurent alerte M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'industrie, du numérique et de l'innovation, sur la présence postale dans le département du Val-de-Marne. Élus, usagers et agents de la Poste sont en colère après l'annonce par la direction régionale des fermetures de bureaux de poste. Quatre fermetures sont confirmées dans le Val-de-Marne et tout laisse à craindre que ce ne soit qu'un début. Dans les communes et les quartiers visés, la fermeture d'un bureau de poste constitue toujours un coup porté à l'égalité territoriale et au service public. Ces fermetures accompagnent souvent d'autres fermetures de services publics de proximité et ont un effet cumulatif. Sous la pression de la Cour des comptes qui cible particulièrement les zones urbaines et dans le cadre du nouveau contrat triennal 2017-2020, le groupe La Poste envisage une réorganisation de son réseau qui réduirait fortement sa présence et pénaliserait lourdement certains quartiers. La transition numérique et l'évolution des modes de vie ne doivent pas être le prétexte à un désengagement territorial massif de la Poste. Il lui demande de veiller à ce que la mise en œuvre du contrat triennal ne conduise pas à la création de déserts postaux urbains dans le département du Val-de-Marne.